



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pénurie de masques - Education nationale - Coronavirus

Question écrite n° 27924

## Texte de la question

M. Arnaud Viala alerte M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la crise sanitaire inédite que traverse la France face au covid-19. La pénurie de masques pour les personnels soignants, les aides à domicile, les agents de services publics exposés au contact permanent des citoyens et dorénavant les agents d'entreprises que le Gouvernement incite à poursuivre leurs activités est une difficulté majeure et dont nous avons beaucoup de mal comprendre comment elle a pu survenir et comment elle peut perdurer dans de telles proportions. Ces questions seront à débattre ultérieurement. À l'heure actuelle et dans l'urgence, la préoccupation est de fournir, à l'ensemble des intervenants qui sont en droit d'en disposer, le matériel de protection nécessaire pour continuer de faire face à la situation avec la certitude d'être les mieux protégés possible et de ne pas devenir malgré eux des transmetteurs du virus. Plusieurs sources font remonter l'existence de stocks de masques et de matériels de protection datant de la commande massive effectuée par la ministre Bachelot lors de l'épidémie de la grippe aviaire, dans les établissements scolaires, les lycées professionnels, les universités et autres organismes de formation qui sont actuellement fermés. Certains responsables, sous couvert d'anonymat, disent d'ailleurs attendre des instructions claires pour mettre ces stocks à disposition. Personne ne pourrait comprendre qu'il ne donne pas ces instructions dans les délais les plus rapides. Il souhaiterait connaître sa position à ce sujet.

## Texte de la réponse

Il existait effectivement des stocks de masques et de matériels de protection au début du confinement dans certains établissements scolaires, notamment dans les infirmeries. La consigne a rapidement été donnée de les mettre à disposition afin qu'ils bénéficient aux personnels soignants mobilisés par la crise sanitaire.

## Données clés

**Auteur :** [M. Arnaud Viala](#)

**Circonscription :** Aveyron (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 27924

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** [Éducation nationale et jeunesse](#)

**Ministère attributaire :** [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [31 mars 2020](#), page 2419

**Réponse publiée au JO le :** [24 novembre 2020](#), page 8419